



# CAPL Liste d'aptitude B en A du 14 novembre 2016

## COMPTE RENDU CGT

La CAP était présidée par Monsieur Quintin accompagné de Madame Goutaudier, Messieurs Maynaud et Ordonaud.

Élus CGT présents : Fabrice Coucuron en tant qu'expert, et Hélène Jarlier élue.

FO, Solidaires, et la CGT, lisent leurs déclarations liminaires (cf liminaire CGT).

### Informations générales

Monsieur Quintin, confirme que l'Aude ne sera pas épargnée par les suppressions d'emploi, mais qu'il pourra être échangé avec les OS sur les règles de gestion (!) des suppressions, et pas sur leur volume.

Le nombre de RAN sera en recul, dont certaines peu demandées et déficitaires (du fait des politiques menées).

En dépit des regroupements de services, notamment RH, il y aura toujours des RH de proximité.

S'agissant du problème du régime indemnitaire des cadres A nommés au CDC, la Direction a fait remonter la question à la Centrale.

**TOUTES LES INFORMATIONS  
LOCALES SUR NOTRE NOUVEAU  
SITE :**

[www.financespubliques.cgt.fr](http://www.financespubliques.cgt.fr)

### Critères de choix des candidats à proposés à la promotion.

En CAPL, les élus CGT refusent de comparer et opposer les agents entre eux en participant à leur « classement ». Néanmoins, ils veillent à ce que le classement établi par la Direction repose sur des

critères objectifs. Ils dénoncent les choix qui ne reposeraient pas sur des éléments mesurables, tels que l'âge, le grade, la notation (y compris les appels), le concours, l'examen ...

Monsieur Quintin précise les critères de choix des agents à promouvoir par liste d'aptitude.

1 - Qualité du dossier et appréciation du chef de service.

2 - Aptitude à l'encadrement

3 - Possibilité de mobilité de l'agent

4 - Contrairement à la pratique passée, les agents de plus de 55 ans sont éligibles à la promotion.

5- Compte tenu du faible nombre de promotions par liste d'aptitude, la Direction préfère choisir les agents susceptibles d'évoluer le plus rapidement...

La CGT demande si la Direction pourrait faire connaître aux OS, les candidats qui ont participé et/ou ont été admissibles au concours, ce qui constituerait un critère objectif de choix.

Pour le Directeur ce n'est pas un critère satisfaisant...sans doute l'appréciation du chef de service est-elle plus objective... !

Le Directeur demandera aux chefs de service de tenir un langage de vérité sur leur possibilité d'accès à la promotion à chaque candidat.

### Examen de la liste des candidats

152 agents figurent sur la plage statutaire de promotion de B en A par liste d'aptitude (146 en N-1).

30 cadres B souhaitent être promus cadres A (32 en N-1). La moitié d'entre eux a plus de 55 ans.

Un candidat était classé excellent par la Ddfip, deux classés très bons.

En 2016 dans l'Aude aucun candidat n'a été promu.

Il apparaît au cours de l'examen des dossiers que la participation des agents à des actions "collectives", notamment les actions de formation, est appréciée par la Direction.

Le syndicats, malgré les critères de choix affirmés par la Direction s'étonnent que des agents particulièrement méritants ne soient pas retenus. La CGT demande l'examen et les explications de la direction pour chaque dossier écarté. N'hésitez pas à contacter les représentants CGT afin de connaître la réponse de la Direction sur votre dossier.

La Direction a demandé une interruption de séance.

Au retour en séance, la Direction propose 2 candidats classés en excellent et 3 candidats classés en très bon. Elle n'osera pas demander aux OS de choisir ou de classer comme en CAPL B.

### Votes :

- Liste excellents : CGT et Solidaires : contre ; FO : Pour.

- Liste TB : CGT et Solidaires : contre.

- Liste «à revoir» : CGT et Solidaires : contre.

Précisions CGT : nous ne votons pas contre la liste des agents mais contre le volume et les modalités de sélection ; si un vote individuel avait été effectué pour chaque dossier, nous aurions voté pour. Les critères réels de promotion restent bien principalement le choix du chef de service et du directeur.

A bientôt dans les luttes aussi pour nos carrières et la reconnaissance de notre travail !

La CGT Finances Publiques Aude et ses élus.